RANDONNÉE ITINÉRANTE DES ECRINS À LA VALLÉE DE LA CLARÉE

C’est une itinérance originale que vous propose Roc-Écrins au nord du massif des Écrins. Résolument alpine, cette randonnée vous emmène au pied de nombreux sommets vertigineux aux hautes falaises que se disputent alpinistes et bouquetins. Le Pavé (3823 m.), le Pic Gaspard (3881 m.), Roche Méane (3728 m.), Les Agneaux (3664 m.), Pointe des Cerces (3098 m.), Rocher de la Sauma (3073 m.), Pic de la Moulinière (3073 m.) sont les principaux sommets au pied desquels nous trainerons les nôtres.
Des cailloux certes, mais aussi des alpages fleuris, des chamois, des bouquetins ainsi que de nombreux oiseaux rapaces et passereaux.
Randonnée itinérante lumineuse au-dessus des vallées verdoyantes où les mélèzins s’étirent à flanc de montagne, nous irons à la rencontre d’un milieu sauvage malheureusement mis en péril par le réchauffement climatique.

- Niveau : Niveau Confirmé
- Massif : Ecrins
- 7 jours
- 5 - 11 personnes (confirme a partir)
-

Tarifs : à partir de 820,00 €
Si vous êtes plus de 8 participants le jour du départ du séjour, nous appliquerons un prix dégressif (820€ par personne) et vous rembourserons la différence soit 70€.

Déroulement du séjour

DIMANCHE

Accueil et présentation du séjour par votre accompagnateur.
Repas et nuit en gîte

LUNDI : COL D’ARSINE (2340M.)

C’est en remontant le vallon du Petit Tabuc que nous commencerons cette itinérance. Petite halte au lac de la Douche où vous pourrez prendre un bain. Plus haut, au pied des glaciers collés aux faces nords des Agneaux (3664 m.) et de Neige Cordier (3614 m.), le torrent sillonne et traverse plusieurs petits lacs organisés en chapelets étincellants. Après le col d’Arsine (2340 m.), la descente au refuge n’est plus qu’une simple formalité. L’itinéraire traverse néanmoins en pente douce un bel alpage parsemé encore de quelques plans d’eau. Papillons et passereaux sont les hôtes habituels de ces grands espaces lumineux.
Repas et nuit en refuge
Dénivelés : + 860 m. / - 265 m.

MARDI : LAC PAVÉ (2841M.)

Nous remontons aujourd'hui la Romanche, puissant affluent du Drac. C'est l'extrême extrémité de la vallée ! Nous grimperons au lac du Pavé coincé entre le Pic Gaspard (3881 m.) et la Grande Ruine (3728 m.). Nous prendrons un peu de repos le temps d'un café au charmant refuge du Pavé. C'est un panorama époustouflant avec ces hautes falaises de rochers aux couleurs chaudes, où résonne les cris des chocards et où les alpinistes scotchés aux parois luttent avec le granit.
Descente le long de la moraine glacière.
Repas et nuit en refuge
Dénivelés : + 765 m./ - 765 m.

MERCREDI : COL DU LAUTARET (2057 M.) ET LE MONÊTIER-LES-BAINS (1480 M.)

Une étape tout en descente, une version négative de la montagne en quelque sorte. Par un sentier pittoresque en balcon, sur les pentes du Combeynot (3155 m.), nous traversons une aulnaie à mégaphorbiaies. Quésaco ? C'est une formation végétale assez particulière qui abrite une foule de passereaux peu communs. Vous pensiez être dans un séjour en montagne banal, hé bien non, c'est raté !
Le sentier de randonnée longe le torrent de la Guisane, jusqu'au village du Monétier-Les-Bains.
Repas et nuit en gîte
Dénivelé : - 600 m.

JEUDI : COL DE ROCHE NOIR (2693 M.)

Nous prendrons un peu de recul sur ce Massif des Écrins qui nous écrase. En traversant la vallée et en montant en rive gauche, nous sommes désormais sur le Massif des Cerces. Ce ne sont plus des gneiss et des granits, mais des calcaires et des grés. Par contre, ce sont toujours et encore des lacs de montagne, des alpages fleuris, des cols alpins et des crêtes ventées. Les plus belles vues sur la Barre des Écrins (4102 m.) sont de ce côté-ci de la montagne.
Descente sur les versants de la vallée de la Clarée.
Repas et nuit en refuge
Dénivelés : + 1215 m. / - 475 m.

VENDREDI : COL DU CHARDONNET (2690 M.) ET COL DES BÉRAUDES (2770 M.)

Ce sera une randonnée en montagne très variée. Les terrains de l'ère primaire nous ont laissé quelques charbons. Ici au col du Chardonnet c'est un petit gisement de graphite d'excellente qualité, exploité jusqu'en 1930. Nous traversons ensuite les nombreux éboulis sous les sommets. Ah qu'ils sont beaux ces bouquetins de la Tête de la Cassille (3069 m .) et ces chamois du col des Béraudes (2270 m.) ! Puis un nouveau lac de montagne, descente le long de la Clarée que l'on longe jusqu'au refuge.
Repas et nuit en refuge
Dénivelés : + 690 m./ - 730 m.

SAMEDI : COL DES CERCES (2574 M.), COL DE LA PONSONNIÈRE (2613 M.)

Au programme de la dernière journée de cette belle randonnée itinérante alpine, des lacs de montagne aux couleurs miroitantes, des cols en pleine montagne, des alpages fleuris, des éboulis rocheux, des terrains nordiques sauvages, des escarpements rocheux, des belvédères panoramiques. Bref, c'est le bouquet final !
Dénivelés : + 610 m. / - 1307 m.

Séparation en vallée en fin d'après-midi.

NB : Le programme est donné à titre indicatif. Le guide reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant, pour des raisons de sécurité ou en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des randonneurs. Les indications pour les temps de montée et d'étapes sont données à titre indicatif.

Un pied devant l'autre...mais pas que !

La randonnée en montagne c'est bien sûr la marche à pied mais c'est aussi la découverte des territoires parcourus : les paysages et panoramas parfois grandioses mais aussi le milieu naturel, la faune, la flore, l'histoire locale, le patrimoine, ... C'est le métier de l'Accompagnateur en Montagne, spécialiste de sa région et passionné, de transmettre ses connaissances et son expérience du terrain. À une époque ou plus que jamais la montagne devient un décor pour activités récréatives nous prendrons le temps d'aller à la rencontre de ces milieux fragiles pour comprendre les enjeux qui les traversent.

Nombre de participants

Tous nos séjours sont limités à 11 participants maximum. Un petit groupe est toujours plus souple et plus convivial, deux qualités importantes en montagne !
Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 4 participants, vous serez avisés au plus tard 7 jours avant le départ en cas d'annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Prix proposé ci-dessous pour un groupe de 3 participants.

NB : Pour les conditions d'annulation des séjours privatisés (groupes constitués) merci de vous référer à nos **conditions de vente**

Matériel à prévoir

La tête

- lunettes de soleil protection classe 3
- chapeau ou casquette
- crème solaire « écran total »

Le corps

- T-shirt ou chemise, éviter le coton qui sèche très mal et préférer des matières plus « techniques » proposées par les marques spécialisées
- une polaire ou soft shell chaude
- un coupe-vent type gore tex protégeant contre la pluie

Les mains

- une paire de gants fins, une paire de bâtons de marche est conseillée.

Les jambes

- un pantalon adapté à la marche en montagne
- un short de randonnée

Les pieds

- des chaussures de marche adaptées à votre taille, tige haute conseillée. Baskets interdites
- préférer des chaussettes techniques aux chaussettes cotons qui favorisent les ampoules

La nuit

- un drap de couchage type sac à viande pour les nuits en gîte et refuge
- un duvet léger
- une paire de "savate"pour le refuge le soir
- masques hygiéniques type chirurgicaux en refuge
- petit nécessaire de toilette
- boules Quies

Le sac

- un sac à dos montagne d'environ 35/40 litres
- une gourde ou poche à eau pour une contenance minimale de 2L
- une boite plastique pour transporter le pique nique et manger dedans ; petits couverts

Divers

- petit couteau
- appareil photo
- petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant entre autres de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins

Attention, ne vous chargez pas inutilement... Nous serons en gîte toute la semaine, entre nous et autres randonneurs, inutile de se mettre sur votre 31 le soir venu, vos habits de randonnée resteront de situation !

En raison des mesures sanitaires prises cette année et liées à la pandémie de la COVID 19, les refuges ne fourniront pas de couettes ou couvertures ni même « sabots ». Veuillez prendre vos dispositions.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :
Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2021. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformés en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

Annulation et Covid :
Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;
Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

Encadrement

Vous serez encadrés par un **Accompagnateur en Montagne** diplômé du Brevet d'État d'Éducateur Sportif d'Alpinisme. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premier secours collectif.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.
En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,4% du prix du séjour. L'assurance « MULTIRISQUE » couvrant l'assistance, l'annulation, la perte de bagages, et l'interruption de séjour, représente 5,6% du prix du séjour.

Hébergement

Hébergement en **refuges de montagne et en gîte confortable** en vallée. Chambre de 4 personnes. Repas maison et produits locaux. Pique-nique le midi.

NB : Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour l'année 2021 (ex : repas servis en chambre, draps et couvertures non fournis...)

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

18:30

le dimanche soir au gîte situé dans le village de Monetier-Les-Bains

Accès

Le Pays des Ecrins est très bien desservi.
La SNCF assure des liaisons directes et quotidiennes depuis Paris, Marseille et Grenoble jusqu'à la gare de l'Argentière les Ecrins et Briançon. ATTENTION : la gare du Pays des Ecrins s'appelle "L'Argentière les Ecrins". Il faut bien préciser au moment de votre réservation le nom complet de la gare, sinon vous risquez d'obtenir un billet pour la gare de "l'Argentière" en Savoie.

- Liaison TGV, Paris-Turin. Descendre à Oulx puis navette (www.linkbus-alps.com) jusqu'à Briançon
- Liaison TGV, Paris-Valence ou Paris-Grenoble avec correspondances en bus (www.vfd.fr -04 76 60 47 08)
- Trains de nuit depuis Paris et le grand Est. Renseignements www.sncf.fr
- Depuis Nice, Marseille ou Gap, lignes régulières en bus (www.autocars-scal.fr - 04 92 51 06 05)

Si vous souhaitez venir en voiture,

- Depuis le Nord , Autoroute A48 jusqu'à Grenoble, puis empruntez le Col du Lautaret (RN91) jusqu'à Briançon.
- Par l'Italie, Autoroute A43 de la Maurienne par le tunnel du Fréjus, puis col de Montgenèvre, direction Briançon.
- En venant du Sud, Autoroute A51 jusqu'à La Saulce, puis direction Briançon (RN 94). Vous entrez dans le Pays des Écrins dès La Roche de Rame.

Informations routières (CRIR) : 08 26 02 20 22

Prix

tous les tarifs

nbe participants	prix par personne
3	890,00 €
5	820,00 €

Si vous êtes plus de 8 participants le jour du départ du séjour, nous appliquerons un prix dégressif (820€ par personne) et vous rembourserons la différence soit 70€.

Le prix comprend:

- **L'encadrement** par un Accompagnateur en Montagne diplômé d'État. La prise en charge de ses repas et nuitées
- **L'hébergement** en gîte et refuge, en pension complète (pique-nique le midi)

Le prix ne comprend pas:

- Vos vivres de courses
- Les frais à caractère personnel : boissons, apéro....
- **Les assurances** responsabilité civile, rapatriement et annulation
- **L' acheminement** jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.